TRISAN

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-SCHWEIZERISCHE OBERRHEINKONFERENZ

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

PROMOTION DE LA SANTE : BONNES PRATIQUES AU NIVEAU LOCAL DANS LA SUISSE DU NORD-OUEST

Document élaboré dans le cadre du projet INTERREG
« Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur »

Dernière mise à jour réalisée en juillet 2022

Rédaction : Lydia Kassa, TRISAN

Avec le soutien du comité opérationnel de l'action 7 du projet

Fonds européen de développement régional (FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION

Bonnes pratiques au niveau local dans la région du Rhin supérieur

Éditorial

« La santé est engendrée et vécue dans les divers contextes de la vie quotidienne, là où l'individu s'instruit, travaille, se délasse ou se laisse aller à manifester ses sentiments». Par cette phrase, extraite de la Charte d'Ottawa, j'aimerais souligner l'énorme importance du niveau local, c'est-à-dire de la commune, de la famille, du voisinage, des associations pour la santé de chacun et chacune. La Charte d'Ottawa est le document fondateur publié en 1986[1]; il a marqué la vision qu'on peut avoir du concept de santé et de la promotion de la santé depuis lors. Cependant, il reste encore beaucoup de travail à accomplir dans la mise en œuvre concrète de ces exigences.

Même 40 ans après la promulgation de la Charte, le potentiel d'amélioration de la santé des individus par la promotion de la santé reste immense. Et pas seulement par des changements dits de comportement, tels qu'une alimentation équilibrée, une activité physique suffisante, l'entretien de la santé mentale et la réduction de la consommation de tabac, d'alcool et de drogues, même s'il ne fait aucun doute que la question des comportements reste déterminante. Mais on constate que le cadre de vie immédiat a une influence considérable.

Je pense à l'habitat, à la façon dont les individus se déplacent et peuvent se déplacer dans la commune, à la qualité du voisinage, aux offres sociales et sanitaires, à leurs possibilités de codécision et de participation.
C'est là qu'intervient la présente boîte à outils « Promotion de la santé : bonnes pratiques au niveau local dans le Rhin supérieur ». Dans la région du Rhin supérieur, nous avons la chance de pouvoir apprendre des systèmes, des structures et des initiatives des trois pays que sont la France, l'Allemagne et la Suisse. Nous y parvenons grâce à une bonne mise en réseau, aux structures de la Conférence du Rhin supérieur et à la proximité géographique. Les divergences, mais aussi les similitudes, sont particulièrement précieuses. Et nous avons pu constater que la région transfrontalière présente une grande variété d'approches et de réalisations. Quelles sont les approches qui fonctionnent bien au niveau local ? Où se situent les éventuelles difficultés ? C'est grâce à cette ingénieuse approche de départ que cette boîte à outils a pu être développée.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui y ont contribué. C'est grâce à votre réflexion et votre participation active que la boîte à outils a pu être autant enrichie. Je remercie tout particulièrement sa rédactrice et coordinatrice, Lydia Kassa, qui a rassemblé les contenus avec beaucoup de talent conceptuel et de patience.

L'initiative de personnes engagées sur le terrain est un point central pour la réussite de projets et d'offres au niveau local - souvent des femmes et des hommes politiques locaux - ils sont dans tous les pays une clé du succès. Je souhaite que la présente boîte à outils vous donne des idées pour votre engagement dans votre commune ou votre région - utilisez-la !

Irène Renz, Directrice du service Promotion de la santé, Directrice adjointe département de santé du canton de Bâle-Campagne

1- Ottawa-Charta zur Gesundheitsförderung, 1986

SOMMAIRE

Mentions légales 4
Introduction 5
Champs d'action prioritaires de la boîte à outils 6
Cartographie des bonnes pratiques 7

PARTIE I - CONDITIONS CADRE EN SUISSE 8
Prevention.ch 9
Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé 10
Label « Commune en santé » 11
RADIX Fondation suisse pour la santé 12
Promotion Santé Suisse 13

PARTIE II - PROJETS ET INITIATIVES DANS LA SUISSE DU NORD-OUEST 14
Primokiz 15
parentu – L'application pour des parents informés 16
Young Carers Get together 17
Lieux de rencontre de quartier à Bâle 18
Infobus Mobil bi dir 19
Comment améliorer l'offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur ? 20

MENTIONS LÉGALES

Conception et coordination des contenus :

- Anne Dussap, TRISAN/Euro-Institut
- Lydia Kassa, TRISAN/Euro-Institut
- Lukas Schäfer, TRISAN

Rédaction : Lydia Kassa, TRISAN/Euro-Institut, avec le soutien des institutions/porteurs du projet

Documentation thématique :

- AGJA - Jugendarbeit Aargau (CH)
- Bundesamt für Gesundheit (CH)
- Canton d'Argovie (CH)
- Canton de Bâle Ville (CH)
- Canton du Jura (CH)
- Careum Hochschule (CH)
- Confédération Suisse (CH)
- Fondation RADIX (CH)
- Parentu (CH)
- Pro Senectute beider Basel (CH)
- Promotion Santé Suisse (CH)

Relecture et rédaction :

- Mathilde Acker, TRISAN
- Marie Halbich, TRISAN
- Stefan Preiß, TRISAN

Traduction de l'allemand vers le français :

Sandrine Roth, OWLET I.T.

Mathilde Acker, TRISAN

Mise en page : Print Europe

Publication : TRISAN / Euro-Institut, Hauptstraße 108, D-77694 Kehl, trisan@trisan.org, +49(0)7851-740738, www.trisan.org

INTRODUCTION

Comment cette boîte à outils a-t-elle vu le jour ?

La boîte à outils a été élaborée dans le cadre du projet INTERREG « Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur », en collaboration avec le comité opérationnel de l'action 7 (Prévention et Promotion de la santé) du projet et le groupe d'experts « Promotion de la santé et prévention » du groupe de travail « Politiques de santé » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

Importance cruciale de l'échelle locale dans la promotion de la santé et la prévention

L'échelle locale est d'une grande importance pour la prévention et la promotion de la santé dans les trois pays du Rhin supérieur. Cette importance découle de la proximité avec les citoyen·ne·s à cette échelle, mais aussi de la nécessité de prendre en compte des spécificités écologiques, économiques et sociales locales pour la mise en œuvre des politiques de prévention et de promotion de santé nationales et régionales. Le partenariat mais aussi les initiatives et projets de sport, d'alimentation et d'information des citoyen·ne·s entrepris à cette échelle sont donc indispensables pour l'amélioration de la santé publique et le succès des politiques.

Dans les trois pays, cette importance se décline sous différentes formes, liée aux différences des systèmes politiques et de santé, mais aussi aux priorités dans les différents territoires. En France, les collectivités et les acteurs locaux sont impliqués dans la mise en œuvre de programmes nationaux, mais aussi dans une coopération avec les échelles plus hautes. Des enjeux tels que l'amélioration de la santé environnementale, enjeu nécessitant la prise en compte des spécificités territoriales, sont un domaine dans lequel les élus locaux ont un rôle éminent. Dans le cas français, les autorités locales sont actives par le biais de leurs services exécutifs, mais aussi par des dispositifs de contacts avec les autres échelles, que ce soit les contrats locaux de santé (notamment pour la problématique de la santé environnementale), mais aussi les schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public pour garantir un meilleur accès aux soins dans les zones rurales. En Allemagne, on retrouve des stratégies régionales qui visent à soutenir les communes et les Landkreise pour mettre en place les stratégies et les cadres de prévention et de promotion. Mais c'est aussi l'échelle des quartiers et des petites communes qui joue un rôle important, notamment dans le soutien des populations à risques.

Les autorités locales et leurs élu·e·s locaux·ales jouent un rôle important dans les trois pays ; une prise de connaissance des pratiques et des projets conduits de l'autre côté de la frontière peut être d'un grand intérêt pour ces acteurs. Il est donc d'une importance primordiale de permettre aux élu·e·s de prendre connaissance des bonnes pratiques dans les trois pays, de comprendre les différents cadres dans lesquels l'échelle locale opère sa contribution significative aux politiques de prévention et de promotion de santé, afin de permettre un échange fructueux et un développement stable dans toute la région.

À qui s'adresse cette boîte à outils ?

La boîte à outils s'adresse à l'échelon local et aux hommes et femmes politiques. L'objectif est de faire connaître au niveau local les exemples de réussite en Allemagne, en France et en Suisse dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

Quelles sont les lignes directrices de la boîte à outils ?

La boîte à outils s'appuie sur les recommandations 2017-2027 du groupe d'experts « Promotion de la santé et prévention » du groupe de travail « Politiques de santé » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur. Elle se concentre essentiellement sur deux thèmes avec pour objectif principal de réduire l'inégalité des chances :

- Promouvoir la santé tout au long de la vie
- Renforcer les compétences en matière de santé
- Réduire l'inégalité des chances

Quelle est la structure de la boîte à outils ?

Dans un premier temps, la boîte à outils donne un aperçu des conditions cadres qui soutiennent au niveau local les régions du Rhin supérieur pour mettre en œuvre des initiatives et des projets dans les deux domaines susmentionnés.

Dans un deuxième temps, elle met en évidence les initiatives et les projets mis en œuvre au niveau local. Dans ce contexte, l'attention est portée sur certains points d'analyse :

- Objectifs et groupes cibles
- Acteurs impliqués
- Financement
- Résultats/expériences

Quelle méthode a été utilisée ?

Au total, 54 autorités, fondations, associations ou porteurs de projets en Allemagne, en France et en Suisse ont été contactés. La sélection a été effectuée par le comité opérationnel. Sur la base des réponses écrites ou téléphoniques des interlocuteur·rice·s, une description des différentes conditions cadres et initiatives a été élaborée.

Champs d'action prioritaires de la boîte à outils

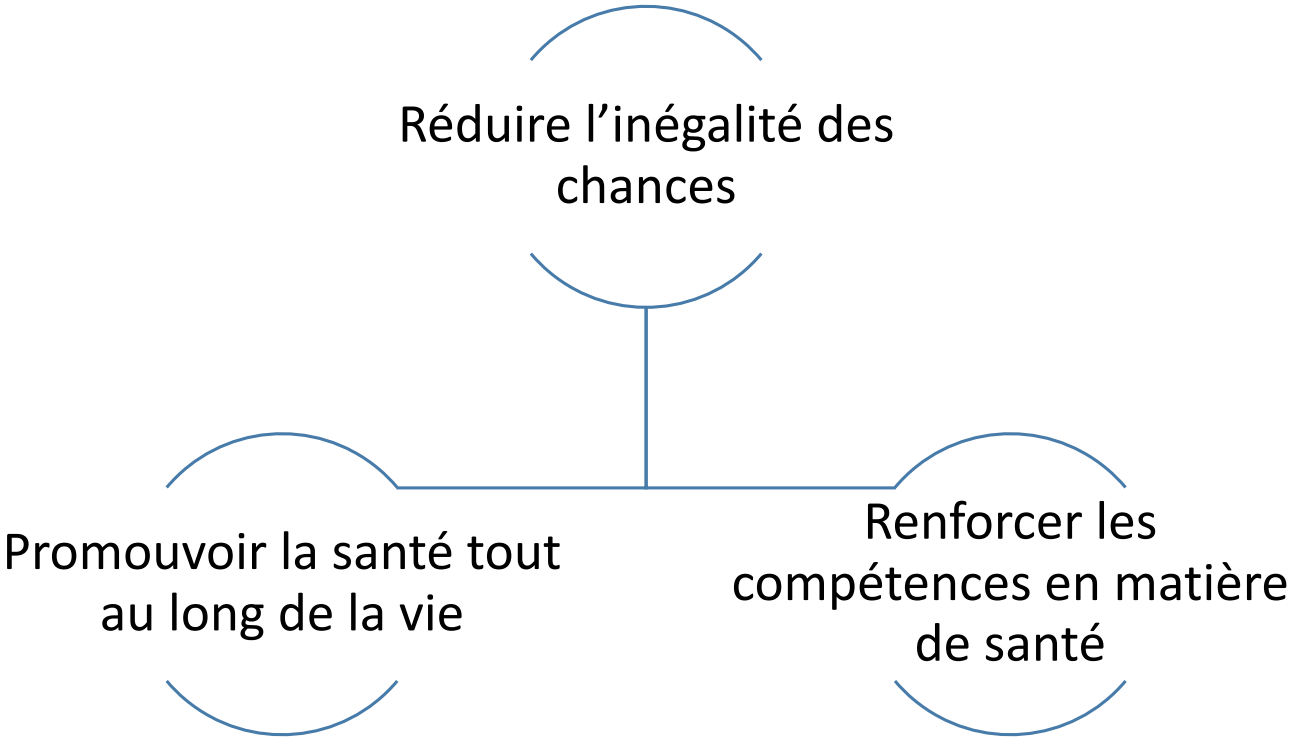

Cartographie des bonnes pratiques

Espace de la Conférence du Rhin supérieur

La boîte à outils présente avant tout des initiatives dans la région du Rhin supérieur. Le périmètre a toutefois été étendu, côté allemand, à l'ensemble des Länder du Bade-Wurtemberg et de la Rhénanie-Palatinat.

© Conférence du Rhin supérieur

PARTIE I - CONDITIONS CADRE EN SUISSE

Ce chapitre présente les conditions cadres nationales et régionales des trois pays du Rhin supérieur qui soutiennent l'échelon local pour mettre en œuvre des initiatives dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Cette liste n'a pas la prétention de présenter de manière exhaustive toutes les conditions cadres. L'objectif est plutôt de fournir un aperçu de quelques stratégies et programmes. La sélection a été faite dans le cadre de l'action 7 du projet INTERREG « Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur ».

Prevention.ch

Prevention.ch est une plateforme de connaissances regroupant tous les contenus dans les domaines de la prévention des maladies non transmissibles, de l'addiction et de la santé mentale. Elle présente des projets (MNT) concrets et donne ainsi de la visibilité aux stratégies nationales. Grâce à prevention.ch, les professionnel·le·s et les personnes intéressées effectuent leurs recherches sur une seule plateforme et non sur des dizaines de sites Internet. Les informations sont toutes réunies « au même endroit », rapidement accessibles et régulièrement mises à jour. La collecte et le regroupement des informations par prevention.ch permettent d'améliorer l'information et d'offrir une meilleure présentation des projets. La fonction de recherche élaborée permet de gagner du temps lors des recherches.

L'objectif est de créer une plus grande visibilité pour tous les partenaires de la stratégie MNT, de la stratégie addiction et des mesures dans le domaine de la santé mentale, ainsi que de mieux utiliser les synergies, de partager les connaissances, de diffuser les meilleures pratiques, de mettre en réseau les partenaires et de définir des thèmes et des priorités communs. Il s'agit ainsi de créer un « community building », ou « construction de communauté », couvrant l'ensemble des thèmes et des disciplines de tous les cantons.

Direction stratégique et mise en œuvre : prevention.ch est dirigée par une équipe de rédaction dans laquelle cinq organisations sont représentées autour des trois thèmes principaux que sont la prévention des MNT, l'addiction et la santé mentale. La rédaction en chef est assurée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Infodrog, Santé publique suisse, le Réseau Santé Psychique ainsi que la Croix-Rouge suisse prennent en charge les différents thèmes abordés. Toutes les organisations qui s'engagent dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention peuvent créer un compte sur la plateforme et y publier des contenus. Ces contenus sont vérifiés et validés par la rédaction.

Financement : la plateforme est financée dans le cadre de la stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) et de la stratégie nationale Addictions (par le biais de l'Office fédéral de la santé publique). Elle constitue la mesure principale du plan de communication.

Priorités :

- Prévention des maladies non transmissibles
- Prévention des addictions
- Santé mentale
- Égalité des chances en matière de santé

Quel soutien la plateforme prévoit-elle pour le niveau local ? Les organisations locales ont accès à la plateforme comme les organisations nationales et peuvent publier leurs contenus. Les organisations locales peuvent accéder à la plateforme, y compris sans détenir de compte, obtenir un aperçu des 47 thèmes et s'inspirer des exemples pratiques. La page comprend également les coordonnées de personnes de contact.

Informations complémentaires : la plateforme peut être consultée en cliquant sur ce lien.

Les stratégies nationales de prévention suivantes constituent la base du projet prevention.ch :

Stratégie nationale Addictions 2017-2024

La stratégie nationale Addictions poursuit les grands objectifs suivants :

- Prévenir l'émergence d'addictions ;
- Fournir aux personnes présentant une addiction l'aide et les traitements dont elles ont besoin ;
- Réduire les dommages sanitaires et sociaux ;
- Diminuer les conséquences négatives pour la société.

www.bag.admin.ch/sucht

Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (MNT)

La stratégie MNT poursuit les objectifs prioritaires suivants :

- Réduire la charge de morbidité ;
- Freiner la hausse des coûts ;
- Diminuer le nombre de décès prématurés ;
- Préserver, voire améliorer les capacités productives et l'aptitude de la population à prendre part à la vie économique et sociale.

www.bag.admin.ch/ncd

Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé

VBGF/ARPS
Vereinigung der kantonalen Beauftragten für Gesundheitsförderung
Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé
Associazione dei responsabili cantonali per la promozione della salute

Les 26 cantons suisses sont représentés au sein de l'Association des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS). L'ARPS a pour objectif de coordonner et de renforcer les mesures cantonales dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Elle met les cantons en réseau et encourage les échanges avec les autorités fédérales, la Fondation Promotion Santé Suisse et d'autres organisations spécialisées.

En tant que conférence technique, l'ARPS fait partie de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé.

Direction stratégique : l'ARPS est dirigée par un comité directeur. Quatre régions sont représentées au sein du comité : Suisse latine, Suisse du Nord-Ouest, Suisse centrale et Suisse orientale.

Financement : l'ARPS est financée par les cotisations de ses membres, les contributions de l'Office fédéral de la santé publique et de Promotion Santé Suisse, de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires et les recettes issues de projets.

Priorités : le rapport annuel 2020 a mis l'accent sur les activités suivantes :

- Analyse par l'ARPS de la situation et des besoins
- Échange intercantonal et communication
- Mise en réseau et collaboration avec les organisations partenaires nationales
- Collaboration à la mise en œuvre de la stratégie MNT
- Stratégie de nutrition
- Auditions et consultations
- Prévention du tabagisme, programme Enfance et Jeunesse

Pour plus d'informations, voir le site Internet de l'ARPS.

Label « Commune en santé »

Le label « Commune en santé » du canton suisse du Jura est un label intercantonal gratuit et ouvert à toutes les communes. Il valorise des mesures de prévention et promotion de la santé existantes dans six champs d'action. La distinction est réalisée par le nombre d'étoiles, et la labellisation renouvelée tous les trois ans. L'objectif est de valoriser les initiatives communales en faveur de la promotion de la santé en s'appuyant sur les bonnes pratiques des uns et des autres, de renforcer les compétences des communes en promotion de la santé, d'inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures et d'ancrer et pérenniser ces mesures sur le long terme.

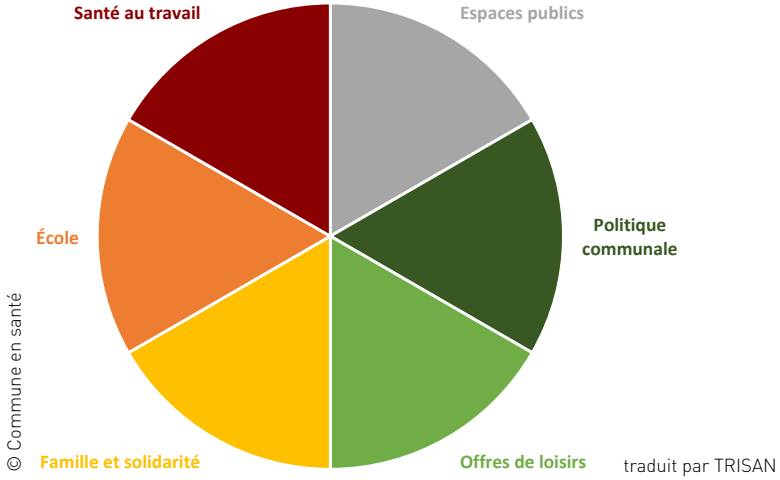

Pour obtenir le label, la commune doit être impliquée dans un déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans chacun des six champs d'action identifiés ci-dessus, soit au moins six mesures.

Pilotage stratégique : le label est piloté par la Fondation 02 au niveau cantonal. Un comité existe pour labelliser les communes qui le souhaitent ; il est composé d'une personne du service de la santé publique, du délégué aux communes, du service du développement territorial, de Pro Senectute, de Pedibus, du Cipret Jura.

Financement : le label fait partie du programme d'action cantonal alimentation et activité physique de la Fondation 02 subventionné par le canton et par Promotion Santé Suisse. Les communes bénéficient gratuitement de cette prestation qui comprend : accompagnement et suivi dans le processus de labellisation, labellisation et remise d'un certificat pour 3 ans ainsi que de deux plaquettes pour les entrées des villages.

Quel soutien pour le niveau local ?

- Présentation du label et interventions en promotion de la santé
- Analyse de l'inventaire communal et conseils sur les mesures à développer
- Conseil sur la mise en place d'une politique de promotion de la santé
- Mise en contact avec les prestataires de prévention et promotion de la santé pour se faire accompagner dans la mise en œuvre de nouvelles mesures
- Valorisation de la labellisation : conférence de presse, communiqué de presse, infos sur le site internet, mise à disposition du logo, mise à disposition d'autocollants et panneaux d'entrée des communes

Plus d'informations : Vous trouverez plus d'information sur le site de la Fondation 02 et du Label commune en santé.

RADIX Fondation suisse pour la santé

Les communes et les villes sont confrontées à de nombreux défis sociopolitiques, tels que la consommation de psychotropes, les violences, le vandalisme, l'exclusion sociale, etc. Des solutions durables, simples et axées sur la population sont alors nécessaires. En étroite collaboration avec la Confédération, les cantons et les organisations professionnelles, RADIX soutient les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures efficaces.

Les offres de RADIX Communes en santé s'adressent aux personnes à toutes les étapes de leur vie : petite enfance (par ex. Primokiz), enfants et adolescents (par ex. CTC - Communities That Care), l'ensemble de la population (par ex. Active City) ou les personnes âgées (par ex. Agir ensemble avec les personnes âgées). L'éventail thématique comprend l'activité physique, l'alimentation, la santé psychique, la prévention des addictions et des violences.

Direction stratégique : RADIX Communes en santé est l'un des huit centres de compétences de la Fondation suisse pour la santé RADIX.

Quel soutien la Fondation RADIX offre-t-elle au niveau local ? RADIX renforce la promotion de la santé et la prévention axées sur la collectivité en Suisse. Elle associe ces actions au développement durable et améliore ainsi les conditions de vie. Plus de 1 000 offres et projets ont été mis en œuvre à ce jour dans des villes et communes de toutes les régions linguistiques de Suisse.

Pour plus d'informations, voir le site Internet de Radix Communes en santé.

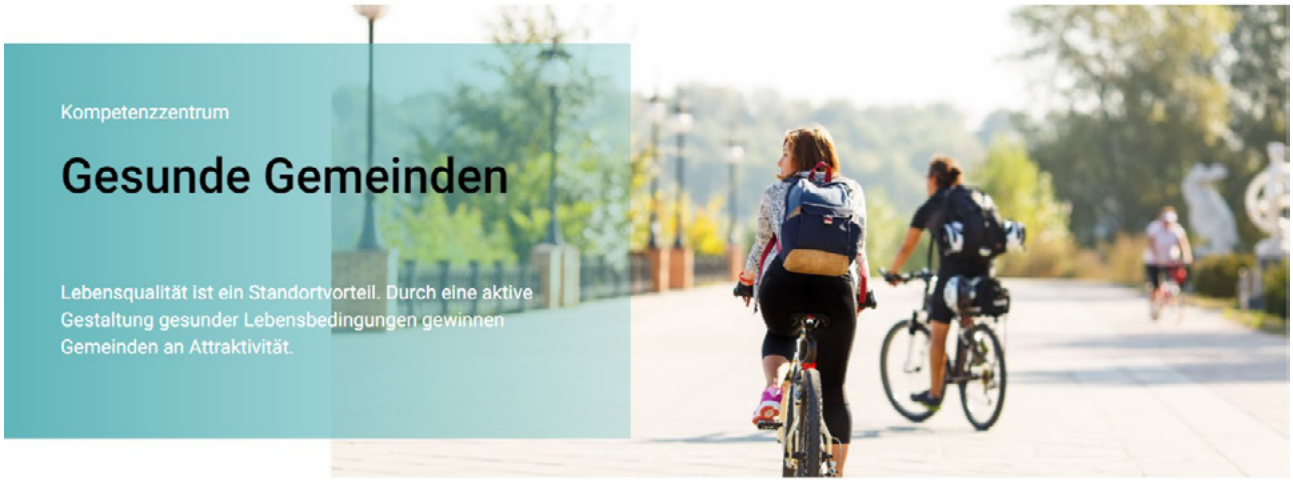

© RADIX

Promotion Santé Suisse

Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les compagnies d'assurance. En vertu d'un mandat légal, la Fondation lance, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Son objectif à long terme est un pays en meilleure santé. La Fondation aspire à améliorer la santé de la population suisse. À cette fin, les personnes doivent être informées, motivées et dotées des ressources leur permettant d'adopter un mode de vie sain. La Fondation se consacre à des enjeux liés à la santé et développe des solutions concrètes en collaboration avec ses partenaires. Elle réunit des acteurs issus du monde professionnel, politique, économique et de la recherche et elle soutient leur mise en réseau dans le cadre de la politique de santé nationale. Promotion Santé Suisse contrôle l'état d'avancement, l'impact et la qualité des mesures mises en œuvre. Dans le cadre de sa stratégie 2019-2024, la Fondation vise les objectifs suivants :

		DOMAINES D'INTERVENTION		
		PROGRAMMES D'ACTION CANTONAUX (KAP)	GESTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (BGM)	PRÉVENTION DANS LE DOMAINE DES SOINS DE SANTÉ (PGV)
MISSION LÉGALE	INITIER	**Z1**: Les cantons s'engagent efficacement en faveur de la santé mentale, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les adolescents et les personnes âgées	**Z2**: Les employeurs s'engagent efficacement en faveur de la santé mentale de leurs collaborateurs et d'une gestion efficace de la santé en entreprise	**Z3**: Le potentiel de la prévention dans les soins de santé pour lutter contre les MNT, les maladies mentales et les addictions est identifié et la diffusion de projets efficaces par les acteurs et actrices des soins de santé est organisée
	COORDONNER	**Z4**: Les campagnes sélectionnées pour renforcer la santé mentale ont été développées et coordonnées entre elles		
		Z5: Les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention sont interconnectés, apprennent les uns des autres et collaborent de manière efficace et efficiente		
	EVALUER	**Z6**: L'efficacité des mesures de Promotion Santé Suisse est évaluée et présentée aux politiques, au grand public et aux acteurs de la promotion de la santé et de la prévention		

traduit par TRISAN

© Promotion Santé Suisse

Direction stratégique : la Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. Son organe de décision suprême est le Conseil de fondation.

Financement : Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assureurs. Chaque personne en Suisse verse par année un montant de 4,80 francs à la Fondation (Loi sur l'assurance maladie, article 20). Grâce à cette somme modique, chacun contribue à la santé de tou·te·s les citoyen·ne·s. Ce montant est prélevé par les organismes d'assurance maladie pour le compte de la Fondation.

Comment Promotion Santé Suisse peut-elle soutenir le niveau local ? Dans le cadre des programmes d'action cantonaux (PAC), Promotion Santé Suisse collabore en premier lieu avec les cantons. 25 des 26 cantons mettent en œuvre un programme d'action cantonal. La liste d'orientation PAC/KAP présente en outre des projets de bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves. Dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise (GSE/BGM), il convient de mentionner principalement les forums GSE en ce qui concerne le soutien au niveau local. Liens vers les forums : BGM-Forum Aargau, BGM-Forum Ostschweiz, BGM-Forum Zürich. Dans le cadre de la promotion de la prévention des soins de santé, la Fondation travaille avec des professionnel·le·s de la santé afin d'intégrer les offres de prévention dans toute la chaîne de soins.

Pour plus d'informations, voir le site Internet de Promotion Santé Suisse.

PARTIE II - PROJETS ET INITIATIVES DANS LA SUISSE DU NORD-OUEST

Ce deuxième chapitre présente des projets et des initiatives mis·e·s en œuvre dans la région du Rhin supérieur dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. L'accent est mis sur les initiatives qui visent à promouvoir la santé tout au long de la vie et à renforcer les compétences des citoyen·ne·s en matière de santé. Là encore, ce chapitre ne prétend pas fournir une présentation exhaustive de tous les projets/initiatives, mais en propose une sélection.

Primokiz

Il est scientifiquement prouvé que c'est dans la petite enfance, entre 0 et 4 ans, que sont jetées des bases importantes pour le développement ultérieur des capacités cognitives et sociales. L'environnement de l'enfant et la qualité de son éducation et de sa prise en charge jouent un rôle crucial. Une politique de la petite enfance est nécessaire au niveau communal et cantonal afin de favoriser le développement des enfants durant ces années décisives de leur vie et donc l'égalité des chances pour tous.

Primokiz est un programme national destiné aux communes et aux cantons. Il offre un soutien dans l'élaboration d'une stratégie ou d'un plan de la petite enfance. L'objectif d'une stratégie de la petite enfance est de recenser l'offre et les besoins existants en matière d'encouragement préscolaire, d'augmenter la visibilité des offres existantes, d'améliorer la coordination et la mise en réseau des acteurs de la petite enfance, de mettre en évidence les éventuelles lacunes dans l'étendue des offres et de formuler des recommandations afin de les combler.

Le développement d'une stratégie de la petite enfance est utile aux familles avec des enfants de 0 à 4 ans ainsi qu'aux acteurs communaux ou cantonaux du domaine de la petite enfance. Toutes les communes et tous les cantons suisses peuvent participer au programme. Il convient toutefois de noter que le fédéralisme est très marqué en Suisse. Entre-temps, presque tous les cantons ont développé une stratégie dans le domaine de la petite enfance. Les cantons définissent toutefois très différemment leur rôle dans la promotion de stratégies ou de plans communaux. À cela s'ajoute le fait qu'au niveau légal, la responsabilité du secteur de la petite enfance est confiée aux communes. Il en résulte que c'est le hasard qui détermine les prestations de soutien auxquelles une famille avec des enfants âgés de 0 à 4 ans peut avoir recours.

Où le programme est-il mis en œuvre ? RADIX met en œuvre la troisième phase (2021-2024) de Primokiz en Suisse en tant que responsable du programme, en partenariat avec la Fondation Roger Federer. Au niveau international, l'International Step by Step Association (ISSA) est responsable de la diffusion de cette approche.

Acteurs impliqués et financement : la Fondation Jacobs a lancé en 2013 la première phase du programme Primokiz (2013-2016). La Fondation Jacobs et la Fondation Roger Federer ont ensuite piloté ensemble la deuxième phase (2017-2020). RADIX a repris la direction opérationnelle du programme au cours de cette deuxième phase. La collaboration avec la Fondation Jacobs se poursuivra dans le cadre d'un accord de licence au cours de la troisième phase du programme.

Résultats : fin 2021, plus de 100 communes, villes ou cantons ont déjà participé au programme Primokiz.

Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ)

L'AFAJ est une association faîtière nationale de la promotion de l'enfance et de la jeunesse en Suisse. Avec la participation de ses membres collectifs et en collaboration avec ses organisations partenaires, l'AFAJ renforce et encourage des institutions qui mettent en œuvre au niveau local la promotion de l'enfance et de la jeunesse. L'AFAJ a son origine dans l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert.

parentu – L'application pour des parents informés

L'application parentu informe les parents et les professionnel·le·s sur les thèmes de la formation, de la santé et de l'éducation. Elle envoie également des informations sur les manifestations et les offres importantes. L'objectif est de fournir aux parents des informations scientifiquement fondées, compréhensibles, accessibles et en plusieurs langues afin que leur enfant puisse grandir dans un environnement favorable. Les groupes cibles sont les parents avec des enfants de 0 à 16 ans, notamment les personnes de langue étrangère avec un faible niveau d'instruction. Les professionnel·le·s utilisent l'application dans leur travail quotidien de consultation. Actuellement, parentu compte environ 30 000 utilisateurs.

© parentu

Concrètement, la bibliothèque parentu comprend plus de 300 contenus sur des thèmes liés au développement en 13 langues. Les parents reçoivent automatiquement des notifications fournissant des informations adaptées au niveau de développement de leur enfant.

Financement : l'utilisation de l'application est gratuite et sans publicité. L'application est financée par les titulaires de licence (en général, des communes et des organisations professionnelles) qui invitent les parents à participer à des manifestations et des offres locales via l'application.

Résultats : l'application parentu a été évaluée de 2019 à 2021 par la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). Les parents et les professionnel·le·s trouvent l'application particulièrement utile. parentu parvient à atteindre des groupes cibles difficilement accessibles et à favoriser chez eux une interaction avec les contenus de l'application.

Pour plus d'informations : consulter le site Internet et demander des informations gratuites ici. Il suffit de scanner le code QR pour accéder à l'application.

© parentu

Young Carers Get together

© Young Carers Get together

Les jeunes qui assument des responsabilités familiales sont souvent soumis à un stress très important. Ils ont besoin de soutien et d'échanges. En termes d'autonomisation, il leur manque un espace et des possibilités pour réfléchir à leur propre situation, seuls ou avec d'autres jeunes qui se trouvent dans une situation similaire, et pour défendre leurs intérêts auprès d'un public plus large. Le projet « *Young Carers Get-together* » a donc deux objectifs : développer un réseau en ligne avec une liste de services de soutien pour et avec les « *Young Carers* » (jeunes aidant·e·s) et les professionnel·le·s et organiser des « *Get-together* », des rencontres d'échange facilement accessibles et accompagnées par des professionnel·le·s pour les jeunes aidant·e·s dans toute la Suisse. Le groupe cible est constitué de jeunes aidant·e·s âgés d'environ 15 à 25 ans, ainsi que d'adultes qui ont été des jeunes aidant·e·s (*former young carers*).

Le projet doit relever des défis de taille, notamment celui d'établir et de maintenir le contact avec les personnes intéressées, ainsi que faire face aux acceptations et refus de dernière minute. De plus, les personnes intéressées ont bien souvent des moyens financiers limités et disposent de peu de temps. Par ailleurs, dans l'ensemble, la population est très peu sensibilisée à cette question.

Il s'agit d'un projet mis en place dans toute la Suisse. Les réunions en ligne sont également ouvertes aux jeunes aidant·e·s en Autriche et en Allemagne. Les Get-together ont été distingués par l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) comme modèle de bonnes pratiques pour les proches aidant·e·s.

Acteurs impliqués : Careum Hochschule Gesundheit en collaboration avec des organisations partenaires régionales.

Financement : la fondation Beisheim Stiftung, Promotion Santé Suisse, la Fondation Ernst Göhner, le Pour-cent culturel Migros et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dans le cadre de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ).

Résultats et expériences : les facteurs de réussite suivants ont été identifiés : suffisamment de temps et de personnel qualifié pour atteindre le groupe cible, flexibilité (espace et temps) pour planifier les rencontres, budget pour rembourser les frais, garantie d'un cadre confidentiel.

Pour plus d'informations : le site Internet de la Hochschule (université) donne une présentation du projet. Cette brochure contient les principales informations.

Lieux de rencontre de quartier à Bâle

Bâle regorge de beaux endroits, possède une culture urbaine riche et compte une population aux intérêts variés et 15 lieux de rencontre de quartier qui contribuent à la qualité de vie, permettent de créer des contacts et incitent à la nouveauté. Les lieux de rencontre de quartier sont des points de rencontre pour toutes les générations, les familles, les célibataires, les résident·e·s de longue date et les nouveaux·lles arrivant·e·s ainsi que les personnes de langue étrangère. Les activités organisées sont spécifiques au quartier et tiennent compte des besoins des personnes qui y vivent et souhaitent participer activement à la vie de quartier.

Ces lieux de rencontre proposent une offre diversifiée pour tous les groupes d'âge : conseils et soutien au quotidien, lieux de rencontre ouverts aux seniors, aux parents et aux enfants, aux personnes de langue étrangère, etc., repas de midi et autres offres culinaires, tables rondes, après-midi de bricolage, soirées de jeux, manifestations musicales et de danse, projections de films, lectures et expositions, semaines culturelles à thème, actualités sur l'administration et la politique, forums de quartier, ateliers et bien d'autres initiatives encore qui favorisent la mise en réseau au sein du quartier. En outre, il est possible de louer les salles pour des fêtes de famille ou des événements privés. Ceux qui souhaitent s'engager bénévolement peuvent participer à de nombreuses activités ou proposer leurs propres idées et projets.

Präsidialdepartement des Kantons Basel-Stadt
Kantons- und Stadtentwicklung
▷ Fachstelle Stadtteilentwicklung
▶ **Kontaktstelle für Quartierarbeit**

Quartier-treffpunkte
qtp-basel.ch

Financement : les 15 lieux de rencontre de quartier cofinancés par le canton sont organisés en associations indépendantes. La *Verband Quartiertreffpunkte Basel* (Association des lieux de rencontre de quartier de Bâle) constitue l'organisation faîtière pour les lieux de rencontre de quartier et les soutient au niveau supérieur. Le projet « Lieux de rencontre de quartier Bâle-Ville » pour l'ensemble de la ville (dont une brochure peut être téléchargée ici) constitue la base du soutien financier du canton de Bâle-Ville.

Pour plus d'informations, consulter les sites Internet des lieux de rencontre de quartier et travail de quartier à Bâle.

Infobus Mobil bi dir

L'infobus « mobil bi dir » est un projet de Pro Senectute des deux Bâle. L'objectif est de fournir une aide facilement accessible dans le quotidien des personnes qui ne sont plus très mobiles. Le bus se rend dans des villages du canton de Bâle-Campagne et dans des quartiers de la ville de Bâle et propose une offre unique facilement accessible en Suisse dans le cadre d'un travail de proximité avec les personnes âgées. Le groupe cible est constitué des personnes âgées de plus 60 ans ainsi que de leurs proches. Ces personnes peuvent obtenir des conseils sur différents sujets les concernant. Il s'agit par exemple de cours sur l'alimentation et l'activité physique, le logement, d'informations sur le *mandat pour cause d'inaptitude* et les directives anticipées du patient ou de questions relatives à l'héritage. Un « café numérique mobile » est également prévu pour expliquer aux personnes âgées comment utiliser un smartphone ou une tablette.

Le bus est pris en charge par des chauffeur·euse·s bénévoles ainsi que par des assistant·e·s sociaux·les de Pro Senectute des deux Bâle.

Financement : jusqu'à présent, le projet a été financé principalement par des dons et par des contrats de prestations avec certaines communes.

Résultats et expériences : une phase pilote à l'automne 2021 a montré que ce projet a été plébiscité par la population et que la présence de l'organisation peut être étendue sur le territoire. Les défis pour les prochaines interventions sont les suivants : atteindre le groupe cible dans les communes isolées ne disposant pas de zone de rencontre et conclure d'autres contrats de prestations avec les communes.

Pour plus d'informations : consulter le site Internet de Pro Senectute.

© Infobus Mobil bi dir

Comment améliorer l'offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur ? C'est l'objet du projet INTERREG « Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière » porté par l'Euro-Institut/TRISAN et cofinancé par 29 partenaires institutionnels français, allemands et suisses. Concrètement, le projet vise à développer les potentiels de coopération, accompagner les projets en cours, réduire les obstacles liés aux frontières et développer la connaissance mutuelle des systèmes de santé. Par ailleurs, il s'agit également d'élaborer un plan d'action trinational pour structurer la coopération sanitaire dans le Rhin supérieur et définir le rôle futur de TRISAN, centre de compétences trinational pour la coopération en santé actuellement rattaché à l'Euro-Institut. Le projet bénéficie d'un cofinancement européen dans le cadre du programme INTERREG V A Rhin supérieur (Fonds européen de développement régional), de la Confédération suisse (Nouvelle politique régionale) ainsi que des partenaires cofinanceurs du projet ci-dessous.

Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)